



Newsletter

de l'Association Charles Gide

Été 2024*

L'édito

La newsletter de l'Association Charles Gide est consacrée à la vie interne de l'Association. Elle sert notamment de lien entre le Conseil d'Administration (CA) et les adhérents. Elle **permet à tous les adhérents de suivre les derniers développements au sein de l'Association, les actualités et les décisions.**

La principale nouveauté abordée dans ces pages est le lancement de la **Bourse de recherche de l'Association Charles Gide**, annoncée lors de l'Assemblée générale de l'Association du 20 juin 2024. Dans l'objectif de

renforcer le soutien de l'Association à l'étude de la pensée économique francophone, cette bourse de recherche, d'un montant maximal de 3000 euros, sera attribuée annuellement (jusqu'en 2029). Vous trouverez dans les pages suivantes tous les détails sur cette nouvelle initiative.

Dans ce numéro, nous vous annonçons **les prochaines journées de l'Association**, qui se tiendront à **Dijon en 2025, les 11 et 12 juin** (à noter dans vos agendas).

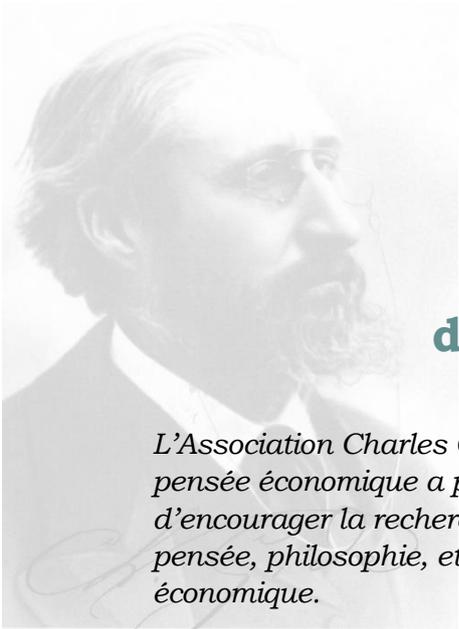
Le thème choisi est : « **La pensée économique sur l'environnement** :

histoire et méthodologie ». Le comité d'organisation et le comité scientifique, déjà constitués, sont actuellement au travail pour finaliser l'appel à communications, qui sera diffusé à la rentrée de septembre via les canaux habituels.

Ce numéro revient également sur le **renouvellement du CA de l'Association**, intervenu en amont du colloque 2024 de Bordeaux.

Enfin, nous vous proposons quelques rappels sur les initiatives récentes en matière de partenariats : ces initiatives sont ouvertes à tous les membres.

* Rédaction : Francesco Sergi.



La bourse de recherche de l'Association Charles Gide

L'Association Charles Gide pour l'étude de la pensée économique a pour finalité d'encourager la recherche en histoire de la pensée, philosophie, et épistémologie économique.

Dans ce but, le CA de l'Association a décidé d'initier un programme annuel de bourses de recherche, d'un montant maximal de 3000 euros par an.

Le programme se poursuivra annuellement, au moins jusqu'en 2029.

La bourse de recherche Charles Gide s'adresse à l'ensemble de la communauté de recherche en histoire de la pensée, philosophie et épistémologie économique, sans distinction de statuts, d'affiliation ou de localisation géographique.

Les doctorant(e)s et les jeunes chercheurs et chercheuses non-titulaires sont éligibles à la bourse de recherche et sont encouragé(e)s à y postuler.

Appel à candidatures 2024

1. Domaines de recherche visés

La bourse de recherche de l'Association Charles Gide financera des projets de recherche portant sur l'étude de la pensée économique francophone (c'est-à-dire, produite originellement en langue française).

Les domaines de recherches éligibles sont : l'histoire de la pensée économique, l'épistémologie et la méthodologie de l'économie, la philosophie économique.

2. Candidats éligibles

Les projets de recherche peuvent être individuels ou collectifs.

Il n'existe pas de limite d'âge ou de statut pour postuler : les candidatures des doctorant(e)s et des jeunes chercheurs et chercheuses non-titulaires sont les bienvenues, ainsi que les candidatures des chercheurs et chercheuses en poste dans une université en dehors de France ou d'un pays non-francophone.

Le ou la candidat(e) (pour les projets individuels) ou le ou la porteur/porteuse du projet (pour les projets collectifs) doit être adhérent(e) de l'Association, à jour de cotisation au moment de la soumission de sa candidature.

3. Résultats attendus (livrables)

- Édition d'ouvrages inédits.
- Collecte de sources (archives personnelles, institutionnelles, histoires orales, ...)
- Construction de bases de données
- Journées d'études (avec publications collective envisagée)
- Autres initiatives utiles à l'animation et à la diffusion de la recherche, à destination de la communauté des adhérents de l'Association : ateliers de formation divers (médiat et vulgarisation, formation des

- doctorants, ateliers d'écriture, ...)
- Les candidats s'engagent à produire également au moins l'un des trois livrables suivants :
 - un article de vulgarisation dans l'un supports des partenaires de l'Association (*L'économie politique*, *La vie des idées*, *The Conversation*) ;
 - l'organisation d'une session « Gide » lors d'une conférence, en particulier des partenaires historiques de l'Association (AFEP, AFSE, STOREP, ...) ;
 - la présentation des résultats du projet lors du colloque Gide.

4. Dépenses éligibles et montant de la bourse de recherche

La bourse de recherche pourra financer : les frais d'organisation d'événements, les frais de mission (transports, hébergement, séjours de recherche ou séjour en archives) et l'achat de matériel.

D'autres dépenses éventuelles, de diverse nature, pourraient être considérées comme éligibles, en fonction du projet. Les salaires, rémunérations et autres traitements ne constituent en aucun cas des dépenses éligibles. Les prestations de services sont autorisées (par exemple, coût de la numérisation d'archives à distance).

Le montant maximal des dépenses ventilées par un projet candidat doit être de **3000 euros**.

5. Procédure de candidature

Le dossier de candidature doit se composer comme suit :

- une courte présentation du projet de recherche (1500 mots, maximum), précisant l'objet de recherche, l'originalité et l'apport du projet par rapport à l'état de l'art et à l'égard de l'étude de la pensée économique, les livrables envisagés ;
- un calendrier de travail ;
- un budget prévisionnel, précisant le cas échéant d'autres sources de financement ;
- un CV du/de la porteur/porteuse du projet.
Tous les documents doivent être rédigés en français.

L'ensemble des documents, réunis dans un seul fichier en PDF, doit être transmis **avant le 17 octobre 2024 (08h00) au secrétaire de l'Association :**
francesco.sergi@u-pec.fr ;
copie à asso.gide@gmail.com

6. Critères de sélection

Le bureau de l'Association désigne deux rapporteur(e)s pour chaque projet de recherche. Les rapporteur(e)s sont choisi(e)s en fonction du thème du projet. Ils/elles peuvent être externes au CA de l'Association. Le choix des rapporteur(e)s doit prendre en compte d'éventuels conflits d'intérêts (même laboratoire, lien de direction de thèse, co-publication, ...). Les rapporteur(e)s produisent une évaluation de la qualité scientifique des projets, en particulierité par rapport à l'originalité de leur objet de

recherche et à la pertinence de leur contribution.

Le CA de l'Association statue (à la majorité) sur le(s) lauréat(e)(s) de la bourse, sur la base des rapports et d'éventuelles autres considérations, notamment l'apport à la communauté et la faisabilité de chaque projet.

L'Association se réserve le droit de ne pas attribuer de financement si aucun projet n'est jugé satisfaisant ou abouti. L'Association se réserve le droit d'attribuer des fonds à plusieurs projets.

Les lauréat(e)s seront notifié(e)s de la décision

au plus tard en février 2024 (pour un démarrage des projets dans les 12 mois suivants). Toute information utile à l'amélioration des projets non-retenus sera transmise aux autres candidat(e)s.

Journées d'études de l'Association Charles Gide 2025

*La pensée économique sur l'environnement :
histoire et méthodologie*

11 et 12 juin 2025
Dijon, Université de Bourgogne

À vos agendas ! L'appel à communication circulera à l'automne 2024.

Comité d'organisation

Lucy Brillant (Université de Bourgogne, LEDi)
Thomas Delcey (Université de Bourgogne, LEDi)
Virginie Gouverneur (Université de Haute-Alsace, BETA)

Le renouvellement du Conseil d'administration de l'Association

Tous les deux ans, le conseil d'administration de l'association Charles Gide renouvelle un tiers de ses dix-huit membres.

Ce moment de vitalité démocratique est l'occasion aussi d'un relai entre générations dans l'animation collective de l'Association.

Cette échéance est également l'occasion de remercier les membres sortants du CA pour leur engagement et pour leurs contributions à l'Association, tout au long de leur mandat (six ans pour certains et douze ans pour d'autres).

Alexandra Hyard quitte le CA après deux mandats (2012-2018 et 2018-2024), dont trois ans comme Présidente (2020-2023). Une présidence marquée par les célébrations des 40 ans d'existence de notre Association, ainsi que par des nombreuses transformations dans l'organisation de l'Association et dans ses supports de communication.

Claire Silvant quitte le CA après un mandat (2018-2024) pendant lequel elle aura notamment assuré un important travail pour

les différents supports de communication de l'Association (site internet, newsletter, Lettre annuelle), ainsi que l'organisation récurrente des « sessions Gide » aux JECO de Lyon.

Nicolas Barbaroux et Cyril Hédoïn quittent également le CA en ayant chacun rempli, pendant leur mandat (2018-2024), deux importants rôles de liaison : pour le premier, dans les « médias » de l'Association (en particulier avec *L'Économie politique*) ; pour le second, avec le réseau de philosophie économique, une communauté qui trouvera toujours sa place dans notre Association.

Deux autres membres sortants du CA (Lucy Brillant et Cléo Chassonnery-Zaïgouche) ont souhaité se représenter pour un second mandat. Leurs candidatures, ainsi que celles de huit autres collègues, ont donc été soumises au vote des adhérents de l'Association, lors du scrutin électronique qui s'est déroulé entre le lundi 3 mai au 18 juin.

Les résultats

Sièges à pourvoir : 6

Inscrits (adhérents à jour de cotisation) : 88

Votants : 52 (60% de participation)

1. BRILLANT, Lucy (réélue)
2. CHASSONNERY-ZAÏGOUCHE, Cléo (réélue)
3. OROZCO-ESPINEL, Camila (élue)
4. SAÏDI, Aurélien (élu)
5. VELARDO, Tristan (élu)
6. DUTRAIVE, Véronique (élue)
7. GILLIG, Philippe (non-élu)
8. BADIEI, Sina (non-élu)
9. DAOU, Marie (non-élue)
10. WALRAEVENS, Benoît (non-élu)



Le nouveau CA

Bureau

(jusqu'au prochain
CA de l'automne 2024)

Président :

François ALLISSON

Vice-présidente :

Claire SILVANT

Secrétaire général :

Francesco SERGI

Secrétaire adjoint :

Matthieu RENAULT

Trésorière :

Lucy BRILLANT

Trésorier adjoint :

Antoine MISSEMER

Autres membres du CA

Cléo CHASSONNERY-
ZAIGOUCHE

Alexandre CHIRAT

Véronique DUTRAIVE

Judith FAVEREAU

Raphaël FEVRE

Aurélien GOUTSMEDT

Virginie GOUVERNEUR

Thomas MUELLER

Camila OROZCO-ESPINEL

Romain PLASSARD

Aurélien SAÏDI

Alexandre TRUC

Tristan VELARDO

**Événements scientifiques, appels à communications,
parutions, offres d'emploi, ... :**

**l'Association diffuse
toutes vos initiatives au quotidien !**

L'Association relaie toutes les initiatives et annonces de ses membres, 365 jours par an !

Alors, n'hésitez pas à **diffuser directement vos annonces via la liste mail de l'Association** (qui regroupe environ 400 abonnées) :

asso-gide@groupes.renater.fr

Pour recevoir et envoyer des messages sur notre liste, vous pouvez **vous abonner en cliquant ici**.

Vos annonces seront diffusées aussi via le compte Twitter de l'Association.

Les ouvrages publiés par les adhérents, ainsi que leurs interventions dans les médias, sont recensées et mis à l'honneur sur **le site de l'Association**.